

DVC 2359A + 2360B (M826). *Editio minor* É. Lhôte et JM Carbon, ericlhote@hotmail.fr, Paris-Kingston (Canada) le 17/11/2020.

Datation : peut-être très précisément 367/6 av., voir commentaire. Le style graphique ne s'oppose pas à cette datation : style déjà évolué, mais tenant encore du pseudo-stoichèdon. *Oméga* « corde à linge ». Tendance à la dissymétrie. *Mu* désarticulé. *Sigma* tendant parfois vers la forme lunaire par atrophie des deux branches intermédiaires. D'une manière générale, la gravure sur plomb est en avance sur les évolutions graphiques postérieures, en particulier celles de l'épigraphie lapidaire.

HYPOTHÈSE D'INTERPRÉTATION

(DVC 2359A)

θεός

Λυσίθεος καὶ Κτήσ[ων ἐπερωτῶσι τὸν Δία τὸν Δωδω]-
ναέα καὶ τὴν Διώ[νην - - - - - ἀποφαίνειν]
γνώμην αὐτοῖς π[ερὶ - - - - - τίνι ἀν θεῶν ἢ ἥ]-
ρων εὐχόμενοις [λῶιον πράττοιεν καὶ ἀποφαίνειν γνω]-
μην καὶ περὶ τῶν Α[- - -]

(DVC 2360B) de la même main :

Λυσίθεος

Κτήσ[ων] Carbon, suggestion DVC

[Δωδω]ναέα Lhôte : Ναέα DVC

[ἀποφαίνειν] e.g. Lhôte

π[ερὶ] Lhôte

restitutions ligne 5 Lhôte

Lysithéos et Ktèsôn (demandent au Zeus) de Dodone et à Diona de leur (manifester) leur avis sur (tel sujet, pour savoir à quel dieu ou) héros ils pourraient adresser des prières (pour réussir, et de manifester) leur avis également sur (tel autre sujet).

Les éditeurs considèrent que NAEA est simplement une faute pour Ναῖον/Νάον, faute qui s'expliquerait par l'ignorance des consultants, qui viennent d'Athènes. Mais comment justifier morphologiquement un tel barbarisme ? Il y a moyen, si l'on admet une lecture Δωδωναέα, de justifier cet ethnique, cf. *CIOD/Ethniques épirotes* p. 107 s.v. Φοινικαῖες « les habitants de Phoinikè de Chaonie ». L'ethnique des Crétois est normalement Κρῆτες, dont dérive Κρήτη, mais on trouve aussi Κρηταῖος dérivé de Κρήτη, et Κρηταιένς dérivé de Κρηταῖος. On trouve même quatre occurrences de Κρηταέων < Κρηταιέων (cf. Ναῖος/Νάος), dont deux en Attique, dans les inscriptions, cf. *Greek Searchable Inscriptions*, online. On voit que cette forme correspond exactement à celle que nous supposons dans notre inscription : Δωδωναένς < *Δωδωναιένς est une forme hypersuffixée de Δωδωναῖος. Noter également Ζεὺς Θηβαιένς chez Hérodote, et Ἀπόλλων Πυθαιένς/Πυθαιεύς en Laconie, dès la période archaïque, *IG* V1, 928 ; *SEG* 11, 890.

Le formulaire ne semble pas banal, lui non plus : les consultants demanderaient au dieu de manifester son avis, avant de poser deux questions (καὶ περὶ). Cette formule n'a pas de parallèles exacts dans le corpus. Pour ce qui est du verbe signifiant « donner son avis », on n'a que l'embarras du choix : γνώμην τίθεσθαι, ἀποφαίνειν, ἀποφαίνεσθαι, ἐκφαίνειν, δηλοῦν, ἀποδείκνυσθαι. Cependant, [Κ]τήσων Τίτονος et [Λ]υσίθεος sont connus comme deux prytanes du 2ème Anagyrasioi, de la tribu Érechtheis, en 367/6 av., sous l'archontat de Polyzélos, cf. *Agora* XV 14, 19-20. Il s'agit de noms typiquement athéniens, et γνώμη nous invite à prendre le terme dans son sens politique athénien : « proposition préalable au vote d'un décret ». D'autre part, dans la formule de proposition athénienne, ὡ δεῖνα εἴπε, on trouve parfois une variante avec le verbe ἀποφαίνω. Il est donc fort possible que les deux consultants

de notre inscription soient les deux prytanes athéniens de 367/6, qui, dans une situation délicate, désirent avoir l'aval du dieu avant de déposer une *γνώμη* sur deux sujets. Ce serait en quelque sorte le dieu lui-même qui déposerait la *γνώμη*.